



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-58013>

Département(s) de publication : **72**

Annonce n° **24-58013**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Département de la Sarthe

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 22720002900014

**Ville** : Le Mans

**Code postal** : 72072

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 72

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1468948>

**Identifiant interne de la consultation** : 24AT-ROU-3373-A

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : En cas de dysfonctionnement, vous pouvez contacter le Service Juridique et Commande Publique

**Numéro de téléphone du contact** : +33 243547266

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Les candidats peuvent, dès le stade de la candidature, fournir les éléments demandés à l'article 6-2 du Règlement de la Consultation (Rc). Ils peuvent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) simplifiés fournis au Dce ou Dume pour présenter leur candidature
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Les candidats peuvent, dès le stade de la candidature, fournir les éléments demandés à l'article 6-2 du Règlement de la Consultation (Rc). Ils peuvent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) simplifiés fournis au Dce ou Dume pour présenter leur candidature

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** \*\*\*Capacités Techniques\*\*\* déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années /\*/ indication des titres d'études et professionnels des responsables de la conduite des travaux de même nature /\*/ L'acheteur souhaite que le candidat dispose des compétences dans le domaine : voirie, réseaux divers et ouvrages. /\*/ indication des techniciens responsables du contrôle de la qualité auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage /\*/ déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature - A cet effet, le candidat complètera le point F du Dc2 ou fournira un document distinct. En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement devra fournir ces informations. \*\*\*Capacités Professionnelles\*\*\* Conformément aux dispositions de l'article R.2142-14 du Code de la commande publique, les candidats fourniront : la liste de travaux exécutés au cours des cinq dernières années et attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (Moa, montant, date et lieu d'exécution) /\*/ le candidat devra apporter la preuve de la détention des qualifications suivantes : Fntp n° 1131 ; 232 ; 2342 ; 33 ; 37 /\*/ les candidats peuvent apporter la preuve de la détention de la qualification par tout moyen de preuve équivalent. En cas de démonstration par équivalence, le candidat veillera à indiquer avec précision la ou les référence(s) justifiant ladite équivalence /\*/ certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques, ou autres preuves équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 10/06/2024 à 11:30

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Autorisée

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Prix des prestations (voir détail dans le Rc) : 50% Valeur technique de l'offre (voir le détail dans le Rc) : 40% Performances en matière de protection de l'environnement (voir détail dans le Rc) : 10%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** RD23 - PR16.650 : Ouvrage inférieur sous la RD23 - Commune de Saint Jean du Bois (72430) Construction d'un passage souterrain

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45220000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Les prestations correspondant au présent marché portent essentiellement sur : .études d'exécution .installations de chantier .réalisation d'une déviation provisoire .dévoisement de l'assainissement de la RD23 .travaux de terrassement de l'ouvrage et des rampes d'accès .construction de l'ouvrage cadre .rétablissement de la RD23 sur ouvrage .construction de la rampe Nord .construction de la rampe Sud .réalisation du réseau d'assainissement de l'ouvrage et des rampes .finitions diverses .récolements, implantation des ouvrages, élaboration des Dossiers des Ouvrages exécutés, des Dossiers d'Intervention Ulérieure sur les Ouvrages \*\*\* Délai global d'exécution : 4.5 mois (dont 1.5 mois de préparation) Le délai d'exécution comprend notamment : . période de préparation .ensemble des travaux et prestations décrits au cahier des charges y compris, le cas échéant, les essais et épreuves exigés .repliement des installations de chantier et remise en état des emplacements occupés par le chantier

**Lieu principal d'exécution du marché :** Les travaux objet de la présente consultation sont à exécuter sur le territoire de : 72430 - Commune de Saint Jean du Bois

**Valeur estimée (H.T.) :** 900000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non**

**Marché alloti : Non**

## **Section 6 - Informations Complémentaires**

**Visite obligatoire : Non**

**Autres informations complémentaires :** \*\*\* Depuis le 1er octobre 2018, l'offre électronique est obligatoire. En revanche, la signature électronique est facultative lors de la remise des offres. Seul le candidat retenu devra obligatoirement se doter d'une signature électronique pour signer l'accord-cadre. \*\*\* RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES Pour obtenir tous les renseignements d'ordre administratif et technique qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats sont invités au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres à passer par le module « Correspondre avec l'acheteur » de la plate-forme [www.sarthe-marchespublics.fr](http://www.sarthe-marchespublics.fr). Une réponse sera alors adressée en temps utile à tous les candidats au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres. \*\*\* VISITE DES LIEUX La visite des lieux par les candidats n'est pas obligatoire mais elle est fortement recommandée. L'absence de signature sur l'annexe 1 RC « Certificat de Visite » n'entraînera pas le rejet de l'offre. Lors de ces visites, il sera vérifié par les candidats l'ensemble des contraintes qu'ils pourront rencontrer lors de la réalisation des prestations demandées. Pour la visite des lieux, les coordonnées pour la prise de RDV sont les suivantes : M. Nicolas Moreau : 02 43 54 73 58 [nicolas.moreau@sarthe.fr](mailto:nicolas.moreau@sarthe.fr) Note importante applicable pour toutes les visites : .1 entreprise maximum par rendez-vous .frais de déplacement, trajets inter-sites et frais de restauration à la charge des candidats \*\*\* VOIES DE RECOURS voir article 9 du RC \*\*\* CLAUSE OBLIGATOIRE D'INSERTION SOCIALE Le Département de la Sarthe, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article L. 2112-2 du Code de la Commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion et de promotion de l'emploi. L'attributaire s'engage à réaliser au minimum, sur toute la durée du marché : 520 heures d'insertion L'entreprise qui se verra attribuer le marché, devra réaliser une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/05/2024**